



## Refus de prise en compte de dédit de collocation

Par **cool31**, le **14/05/2008** à **16:51**

Bonjour

j'ai envoyé par recommandé avec accusé de réception ma dédit de collocation a mon agence immobilière en décembre dernier ( date a laquel j'ai déménagé ) , celle ci m'a répondu qu'il faut que ma colloc joigne sa dédit a la mienne et refasse un bail, elle a donc fait son courrier que j'ai moi même envoyé avec accusé de réception ( mais je n'en ai malheureusement pas fait de copie ) arrivé fin mars j'étais en déplacement je n'étais donc pas la pour la remise des clefs j'appel mon ex colloc pour savoir ce qu'il s'est passé, elle me répond qu'elle habite toujours l'apparte et qu'elle y reste, j'ai donc pensé qu'elle avait refait le bail a son nom et que j'aurai donc ma caution de 550€ dans le délai légal donc maximum fin mai, il y a quelque jours... j'appel l'agence immobilière et leur rappel que j'attends ma caution, il me réponde qu'il ne sont pas au courant que je ne suis plus dans l'appartement, que je figure toujours sur le bail et que mes parents sont toujours inscrit comme garant, je leur rappel que j'ai envoyé ma dédit en décembre et que ma colloc a rejoint ma dédit, il me réponde qu'ils n'ont jamais reçu son courrier !!! et que le seul moyen pour moi de ne plus être sur le bail et qu'elle fasse un nouveau bail, le problème et qu'elle ne veut pas re-payer 150€ de frais de bail + me reverser ma caution de 550€ et versé sa caution a l'agence de plus ses parents ne veulent pas se porter garant pour elle ( c vachement rassurant ) , pour l'instant je croise les doigts pour que ça dure elle paye ses loyers

résultat : juridiquement je n'ai aucun pouvoir sur elle, je ne peu pas l'approcher sans qu'elle aille voir les flics en disant que je veut la forcer ou bien elle risque tout simplement ne plus payer "ma part de loyer" a ce moment là c'est mes parents qui se verraient facturé pour les loyers , merci pour l'aide que vous pourrez m'apporter